

N° 5 - Décembre 2022

Bulletin municipal de la commune d'Avrieux

# L'Avriolain



AVRIEUX

# l'Avriolain

Bulletin municipal édité par la Mairie d'Avrieux

Mairie  
154 rue de l'église  
73500 AVRIEUX

Tél : 04.79.20.33.16  
Fax : 04.79.20.39.30

www.avrieux.com  
mairie@avrieux.com -  
secretariat@avrieux.com

Ouvert le lundi et mardi de 13h30 à 18h,  
mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.

Suivez les informations sur  
Facebook et Panneau Pocket

Directeur de la publication  
Jean-Marc BUTTARD, Maire

Rédaction  
Adrien KEMPF,  
1<sup>er</sup> adjoint -  
Annelise BUTTARD

Création, composition  
et réalisation  
Annelise BUTTARD

Crédits photos  
Mairie Avrieux

Publication  
Décembre 2022

## SOMMAIRE

Mot du Maire.....	p3
Requalification du presbytère .....	p4
Projets.....	p5
Association Foncière Pastorale .....	p6
Minibus inter-villages/Norma..	p7
Régie électrique.....	p8-9
C'est notre histoire.....	p10-11
Etat civil.....	p12



# MOT DU MAIRE

Chères Avriolaines, chers Avriolains,

Cette année 2022 s'achève dans un contexte de crise énergétique mondiale. Notre commune n'est pas épargnée et le tarif de l'électricité subira une augmentation de 15% au 1<sup>er</sup> février 2023. Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il nous faut autant que possible prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat, sur l'organisation du service public. Il nous faut aussi nous adapter à ce nouveau contexte qui risque de durer. Economiser l'énergie et réduire la consommation sont des enjeux importants à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Concernant l'éclairage public, la commune a, depuis 2016, mis en place l'extinction nocturne et modernisé son parc par l'emploi des leds. Pour les fêtes de fin d'année, les illuminations de Noël seront allumées du 15 décembre au 8 janvier, pour une durée plus courte que d'habitude. Un audit énergétique des principaux bâtiments publics est en cours. Je me dois de vous informer sur la fiscalité et les différentes tarifications. Les taux d'imposition votés par vos élus n'ont pas augmenté depuis 2014.

Les augmentations de la taxe foncière sont dues à l'augmentation des bases fiscales qui sont corrigées et modifiées par l'Etat. Pour 2023, le Conseil municipal a décidé de ne pas faire évoluer la tarification de l'eau. Cependant, la compétence eau devant être transférée à l'intercommunalité à l'horizon 2026, le prix de l'eau augmentera inévitablement dans les années à venir. La redevance assainissement fixée par la Communauté de communes sera de 76 € HT pour la part fixe (*dite abonnement*) et 1,44 € HT pour la part variable (*dite consommation*).

En terme de travaux, la réhabilitation de l'ex bâtiment du presbytère se termine permettant la création de deux logements de type T4.

L'année 2023 verra l'engagement des travaux de restauration intérieure et extérieure de la chapelle Saint Benoit, la réfection du sentier des Cascadelles et du pont Sever.

La station de la Norma a fêté ses 50 ans avec la nouvelle télécabine du Mélezet, le centre technique et la piste de luge sur Villarodin-Bourget.

Le chantier TELT des puits de ventilation monte en puissance avec le forage des 4 puits avec la technique du « *raise borer* ».

Le Conseil municipal se prononcera également sur le projet d'instauration d'une Zone Spéciale de Carrières en Haute-Maurienne (ZSC).

Je voudrais avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté depuis l'an dernier, Marie Pascal, Claudine PORTAZ, Jacqueline Pla, Roger Dejean, Jean Buttard et Geneviève Gross. La vie, fort heureusement, est aussi composée de moments de fêtes et de joies. Je salue les naissances de Sofia, Mathys, Inès, Evi et Ana.

Je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux pour leur action au quotidien : ils sont la cheville ouvrière de nos actions. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence. Nous devons les remercier et les féliciter pour cet état d'esprit. Je remercie les élus municipaux qui m'entourent, pour leur action efficace pour faire avancer notre collectivité. La mission que vous nous avez confiée est passionnante, pour une cause noble, celle de servir.

Je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.



**Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite à la cérémonie des vœux le **vendredi 06 janvier 2023** à 18h30 à la salle polyvalente.**

# REQUALIFICATION DU PRESBYTÈRE

La réalisation de projets, à l'échelle d'une commune, exige du temps et de la persévérance. Bien souvent, on le constate, pour qu'un projet se concrétise, il est nécessaire de consacrer, au préalable, une voire deux années à la réalisation d'études et, surtout, à l'obtention des financements et des autorisations. Ceci suppose une bonne anticipation, année après année, pour que les projets émergent au fil de l'eau, en fonction de la capacité d'investir de la commune.

2022 aura marqué le démarrage des travaux de restructuration du centre-bourg d'Avrieux avec, pour commencer la requalification du bâtiment du presbytère, qui jouxte l'église, en deux logements communaux, un de 80 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et un second de 90 m<sup>2</sup> à l'étage.

Nous le savons, le village d'Avrieux ne sera pas éternellement extensible et l'extension de la zone urbanisée vers les espaces agricoles et naturels n'est d'ailleurs plus dans l'aire du temps (*seule une extension du lotissement actuel reste possible*). Aussi, au même titre que d'autres particuliers, la commune a décidé de se tourner vers le vieux village, où le bâti est existant, souvent dans l'attente d'être rénové.

La réhabilitation du presbytère, qui se prolongera en 2023 avec la réfection complète de la place attenante, au centre du village, participe de cette volonté de dynamiser le cœur du village via la création de logements capables d'accueillir des familles et par la création d'espaces publics qualitatifs où il fait bon vivre.



La rénovation d'un vieux bâtiment est une opération lourde, surtout à l'heure actuelle où la commune a fait le choix de réaliser une rénovation exemplaire, notamment en matière thermique et énergétique. Ainsi, la toiture a été changée, une isolation conséquente a été mise en œuvre et l'ancienne chaudière à fioul a été remplacée par une chaudière à granulés bois. Le montant total des travaux atteint les 690 000 € HT, somme à laquelle il convient d'ajouter les honoraires d'architecte et de maîtrise d'œuvre, à hauteur de 100 000 € (*ces derniers comprennent aussi la maîtrise d'œuvre pour la rénovation de la place*).

Réaménagement du centre-bourg d'Avrieux et du presbytère

Commune d'Avrieux



Document graphique

Atelier Marchand Architectes  
Plan du 20/01/2022 - 10:00 - 11:00 - 12:00  
PROJ Janvier 2022



Côté subventions, la commune a pu bénéficier de l'inscription du projet dans la démarche Grand Chantier, en lien avec le Lyon-Turin.

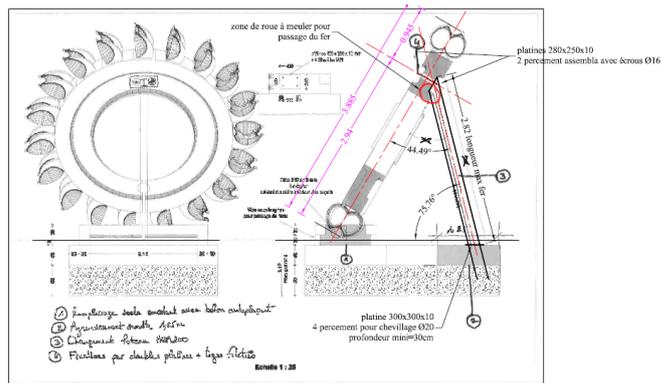
Les aides suivantes ont pu être obtenues :

- ✓ Fonds d'Accompagnement et de Soutien Territorial (FAST- TELT) : **221 000 €**
- ✓ Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL - Etat) : **220 000 €**
- ✓ Région Auvergne-Rhône-Alpes : **50 000€ attendus**
- ✓ Fonds Départemental d'Équipement des Communes (FDEC – Savoie) : **35 775 €**

# PROJETS

À côté de l'imposant projet de rénovation du bâtiment du presbytère, la commune d'Avrieux a aussi réalisé divers petits travaux à travers le village :

- ✂ Rénovation de la route dite « de l'ONERA », en rive gauche de l'Arc, entre le pont « de pierre » et le pont « de bois » : 67 000 € (26 000 € par l'ONERA, 20 000 € par EDF)
- ✂ Amélioration de l'accès à l'aire de jeux : 5 000 €
- ✂ Installation d'un nouveau columbarium dans le cimetière : 10 000 €
- ✂ Acquisition d'une étrave pour l'engin JCB : 10 500 €
- ✂ Début des travaux de mise en place d'une roue Pelton en entrée de village (*installation de la roue prévue en janvier 2023*)



À côté de cela, c'est aussi d'autres projets, à l'étude, qui se préparent pour 2023 et pour les années qui viennent :

- ✂ Rénovation complète de la chapelle Saint-Benoît, prévue en 2023, pour un coût estimatif de 600 000 €
- ✂ Toujours pour 2023, requalification complète du sentier des Cascadelle avec la mise en place de deux passerelles himalayennes au niveau du Pont Sever et du Ravin des Pavots



- ✂ Réaménagement de la place du presbytère estimé à 300 000 €
- ✂ Requalification globale du site de Saint-Benoît avec la création de stationnements supplémentaires
- ✂ Refonte de la signalétique à travers le village et aux environs
- ✂ Réfection du sentier « Sous le Soleil d'Avrieux » en l'orientant sur la thématique de l'eau

# ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE

Après un long cheminement administratif de plusieurs années, l'Association Foncière Pastorale d'Avrieux a enfin vu le jour, le 20 septembre 2022, avec la tenue de son Assemblée générale constitutive. L'AFP recouvre l'ensemble des surfaces agricoles du territoire d'Avrieux, soit 2 545 hectares, et un peu plus de 400 propriétaires ! Cette création, approuvée par un arrêté préfectoral, fait suite à un large processus de consultation, via une enquête publique et via la sollicitation de l'ensemble des propriétaires concernés, par courrier recommandé. Dans ce cadre, ce sont les propriétaires représentant 97,33 % des surfaces qui se sont prononcés favorablement (ou se sont abstenus de répondre) au projet d'AFP.

Dans le cadre de cette première Assemblée générale, un Conseil syndical a été élu et ce dernier s'est réuni dans la foulée afin de désigner son bureau. La composition est la suivante :

- ✓ **Adrien KEMPF, Président**
- ✓ **Roger FIANDINO, Vice-président**
- ✓ **Jérémy BUTTARD, Trésorier**
- ✓ **Corinne JACQUEMMOZ, titulaire**
- ✓ **Gérard PARAZ, titulaire**
- ✓ **Théophile PORTAZ, titulaire**
- ✓ **Jean-Marc BUTTARD, suppléant**
- ✓ **Emmanuel FIANDINO, suppléant**
- ✓ **Charlène JACQUEMMOZ, suppléante**



L'AFP commencera effectivement ces travaux à partir de 2023. Les premiers objectifs que se fixe l'association seront l'optimisation de l'usage du foncier en fonds de vallée via la création d'ilots d'exploitation, l'amélioration des conditions de travail en alpages en rénovant les chalets mais aussi la réflexion en vue d'installer un réseau d'irrigation.



*Solliet du milieu - Photo Adrien Kempf*

# MINIBUS INTER-VILLAGES/LA NORMA

À compter du 16 décembre 2022, un service de transport est proposé pour la saison d'hiver 2022-2023 par les communes de Villarodin-Bourget et d'Avrieux au départ des villages et à destination de la station de La Norma. Un service similaire sera mis en place durant les vacances de Février.

🚌 **Ce service est gratuit et sans réservation.**

🚌 **Minibus 8 places.**

🚌 **Les équipements de ski sont acceptés.**



## NAVETTE La Norma



Du 19/12/2022 au 08/01/2023

ALLER					
Le Bourget St Bernard	7 :30	8 :15	9 :00	12 :00	13 :15
Le Bourget Mairie	7 :35	8 :20	9 :05	12 :05	13 :20
Avrieux Rue St Thomas	7 :45	8 :30	9 :15	12 :15	13 :25
Villarodin Local technique	7 :50	8 :35	9 :20	12 :20	13 :30
La Norma Zone bus	8 :00	8 :45	9 :30	12 :30	13 :35

RETOUR				
La Norma Zone bus	12 :35	16 :40	17 :15	18 :00
Villarodin Local technique	12 :45	16 :45	17 :20	18 :10
Avrieux Rue St Thomas	12 :50	16 :50	17 :25	18 :15
Le Bourget Mairie	12 :55	16 :55	17 :30	18 :20
Le Bourget St Bernard	13 :00	17 :00	17 :35	18 :25

# RÉGIE ÉLECTRIQUE

## ÉVOLUTION TARIFAIRE

Afin d'assurer la gestion des futurs compteurs communicants, la régie électrique d'Avrieux a dû anticiper le changement du logiciel de facturation.

Un groupement de commande a été créé, il est composé des régies d'Aussois, Arc Energies Maurienne, Bessans, Bonneval sur Arc, SEET, Synergie Maurienne et Villarodin-Bourget.

Cette année, un travail sur les bases de données a été initié pour préparer la bascule du logiciel de facturation. La régie électrique d'Avrieux basculera sur le nouveau logiciel en janvier 2023, elle sera la première régie électrique de Haute-Maurienne à éditer des factures via ce nouveau logiciel.

Le travail sur la base de données d'Avrieux a montré une anomalie bloquante sur la grille tarifaire pour les abonnements.

En effet, le prix de l'abonnement ne peut être différent pour une même puissance pour un raccordement triphasé ou monophasé.

Deux puissances sont concernées par cette disparité. Le Conseil d'exploitation de la régie a émis un avis favorable et le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- ⌚ L'abonnement annuel pour un raccordement monophasé et triphasé est de 58,32 € pour une puissance de 6 KVA;
- ⌚ L'abonnement annuel pour un raccordement monophasé et triphasé est de 124 € pour une puissance de 12 KVA

Le prix des autres abonnements reste inchangé.

## COOPÉRATION ENTRE LA RÉGIE ÉLECTRIQUE D'AVRIEUX & LA RÉGIE ÉLECTRIQUE DE VILLARODIN-BOURGET

Au printemps, suite à la démission du directeur Jérôme Rittaud, la régie électrique d'Avrieux a sollicité l'aide de la régie électrique de Villarodin-Bourget pour une assistance administrative afin d'effectuer les missions de direction. Sandra Métral (*Directrice de la Régie Electrique de Villarodin-Bourget*) est venue apporter une assistance.

La première convention entre la régie électrique d'Avrieux et de Villarodin-Bourget a été convenue pour une durée de 3 mois. A l'échéance de la première, n'ayant pas recruté de candidat pour le poste, la régie électrique d'Avrieux a décidé de reconduire la convention par le biais d'un avenant jusqu'au 31 décembre 2022.

Au vu de la bonne entente entre les deux régies électriques, une convention de mutualisation d'une directrice est en cours de rédaction. Celle-ci permettra de pérenniser l'organisation actuelle entre les deux structures. Elle prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



## DÉPARTS & REMERCIEMENTS

Le 28 octobre, après 34 années de loyaux services, Raymond Teodoro a quitté ses fonctions de technicien de la régie électrique pour une retraite bien méritée. Un pot de départ a été donné le 25 novembre dernier à la salle polyvalente du village.

La régie électrique d'Avrieux remercie chaleureusement Raymond Teodoro pour son dévouement et son implication durant ses années.

À la suite de ce départ, les régies électriques d'Avrieux et de Villarodin-Bourget ont mis en place une convention relative à un service d'astreinte électrique et un soutien technique pour la régie électrique d'Avrieux, en lien avec l'entreprise Electra Savoie.

La régie électrique de Villarodin-Bourget à son tour, a sollicité la régie électrique d'Avrieux pour une aide comptable pour la facturation.

La régie électrique d'Avrieux remercie également Véronique Pillard pour son travail et son implication au sein de la régie durant cette année mouvementée par les départs du directeur et du technicien.

## COORDONNATEUR INTER-RÉGIES

Depuis plusieurs années les régies d'Aussois, Avrieux, Bessans, Bonneval-sur-Arc et Villarodin-Bourget cherchent à mutualiser des missions afin de faire face aux nouvelles contraintes auxquelles sont confrontées les régies électriques, tout en améliorant le service à leurs usagers.

De ce fait, les régies de Haute-Maurienne ont décidé de recruter un coordonnateur. Jean-Loup TRILLAT est arrivée en renfort le 1<sup>er</sup> novembre. Il travaille sur la coordination des régies de Haute-Maurienne et également sur les thématiques communes de nos structures. (*déploiement des compteurs communicants, bascule du logiciel de facturation, fin des tarifs réglementé de vente, etc...*).



## C'EST NOTRE HISTOIRE... L'ABBÉ JOSEPH DAMÉ

Notre commune a la chance d'avoir un patrimoine religieux d'une richesse incontestable, forgé entre les XVII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle par des artistes locaux et piémontais. Nos édifices, classés au titre des Monuments Historiques, partagent un point commun : ***l'œuvre singulière de Joseph Damé***, prêtre post-tridentin haut mauriennais, qui a réussi à rassembler ses fidèles dans la foi et la solidarité autour de son catéchisme en images dans un contexte économique, social et politique rude.

### UNE VIE PASSÉE À PEINDRE



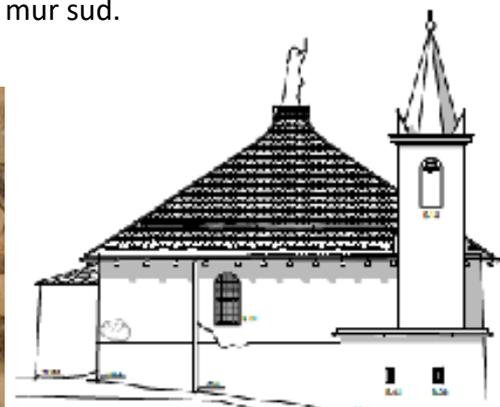
Ce révérend a fait preuve d'une grande érudition : à la fois peintre, écrivain, maître d'œuvre, prédicateur et pédagogue, sa foi et ses croyances se retrouvent dans son travail. Il fut l'auteur de catéchismes pour adultes et enfants, écrits entre 1700 et 1706 et publiés à Turin. La tradition villageoise voudrait que ces derniers aient été écrits dans l'ermitage qu'il aurait lui-même aménagé à la chapelle Saint Benoit, lieu idéal de retraite spirituelle.

Lors de la visite pastorale de 1700, l'abbé Damé demanda l'autorisation à l'évêque d'agrandir la chapelle romane côté sud, sur une parcelle qu'il avait acquise. Un autel fut élevé et il peignit une scène de la Nativité en grisaille sur toute la partie basse du mur sud.

*Photos ci-dessous*



*Détail figurant une scène pastorale s'accordant avec le thème supposé de cette peinture : la Nativité*



*Sur le mur sud, la peinture en grisaille de l'abbé Damé transparait sous le décor au pochoir du XIX<sup>ème</sup> siècle*

Durant ses quarante deux ans de sacerdoce à Avrieux, ce prêtre ne s'est pas arrêté de peindre. A l'église paroissiale il a peint un véritable chemin spirituel de l'extérieur vers l'intérieur : les vices et les vertus sur le parvis montrent le chemin à suivre, que tout à chacun devait connaître par cœur ; les peintures du vestibule rappelaient que la mort frappait à chaque instant à l'époque, et que, pour atteindre une vie meilleure le purgatoire était parfois une étape obligatoire. Il fut aussi à la demande de la création de la crypte servant de morgue hivernale. Ici encore, il a passé du temps à peindre les apparitions du Christ après sa mort en onze tableaux.

À la chapelle Notre-Dame-des-Neiges, il passa une quinzaine d'années à peindre la vie de la Vierge en grisaille et en couleurs. Le plus surprenant est la danse macabre et les fondateurs des ordres religieux (*Saint Benoît - Saint François de Sales...*) peints le long de la tourelle enfermant les escaliers à vis. *Photo ci-contre*

Il y a quasiment 50 ans, lors de la réhabilitation du presbytère, un plafond peint d'une trentaine de mètres carrés est apparu aux ouvriers, montrant les personnages de l'Eglise dans une barque, dans des flots déchainés et attaqués par les démons.

Un jour, lors d'une visite une personne a conclu en disant :

**« Mais ce prêtre incroyable est sans doute mort d'ennui parce qu'il n'avait plus de place pour peindre ? »**



*Détail de la danse macabre à la chapelle Notre-Dame-des-Neiges*

*Né en août 1640 à Lanslebourg, Joseph partit en France étudier à la Sorbonne pour devenir Docteur en Théologie. À 40 ans il fut affecté à la paroisse d'Avrieux, où il y restera jusqu'à sa mort en 1722.*

*À son arrivée, les travaux d'agrandissement de l'église avaient débuté sous le ministère de son prédécesseur, le Révérend AUDEART, mais la tâche était encore grande. Aussi, a-t-il usé de son savoir-faire, de ses connaissances, avec une énergie créatrice basée sur le pouvoir de l'image et sur une iconographie héritée du Concile de Trente, pour décorer nos édifices.*



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Sofia ONGER - le 24 juillet  
Mathys GERVASONI - le 28 juillet  
Inès ESCLUSA - le 4 août  
Evi HENDRIKSEN - le 7 octobre  
Ana MONTAZ - le 2 décembre



### DÉCÈS

Claudine PORTAZ - le 14 avril  
Jacqueline PLA - le 23 juin  
Roger DEJEAN - le 12 octobre  
Marie PASCAL - le 13 octobre  
Jean BUTTARD - le 23 octobre  
Geneviève GROSS - le 16 novembre



### MARIAGE

Laurine PASCAL & César PECOUL  
le 16 juillet